



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MIS - EP3 - Réalisation de travaux spécifiques - Session 2021

Correction de l'épreuve EP3 - CAP Monteur en Installations Sanitaires

Académie : A compléter

Session : 2021

Examen : CAP Monteur en Installations Sanitaires

Durée : 3h00

Coefficient : 2

Correction exercice par exercice

Question N°1 : Identification des éléments du groupe de sécurité /10pts

Il est demandé d'identifier les différents éléments du groupe de sécurité et de les reporter dans un tableau.

Démarche : Le candidat doit se référer au schéma technique fourni et à la notice du groupe de sécurité pour identifier correctement chaque élément. Voici une liste d'éléments courants que le candidat devrait mentionner :

- 1. Vanne d'arrêt
- 2. Manomètre
- 3. Soupape de sécurité
- 4. Robinet de purge
- 5. Filtre à eau
- 6. Collecteur d'évacuation
- 7. Corps du groupe de sécurité
- 8. Fixations

Les réponses doivent être adaptées selon ce qui est présent dans le schéma fourni.

Question N°2 : Ordre chronologique de remplacement du groupe de sécurité /18pts

Il est demandé de définir l'ordre des étapes pour remplacer le groupe de sécurité en respectant les précautions nécessaires.

Démarche : Le candidat doit indiquer les étapes numérotées de 1 à 9 dans l'ordre correct.

1. Isolation du circuit électrique
2. Vidange du ballon d'eau chaude
3. Dépose de l'ancien groupe de sécurité
4. Pose du nouveau groupe de sécurité
5. Contrôle de l'étanchéité
6. Purge de l'installation
7. Mise en service du circuit électrique
8. Nettoyage du poste de travail
9. Mise en service de l'installation

Le candidat doit veiller à respecter l'ordre logique des opérations pour garantir la sécurité et la bonne exécution du remplacement.

Question N°3 : Dépannage /32pts

Le candidat doit décrire les étapes pour remplacer le groupe de sécurité et s'assurer de son bon fonctionnement.

Démarche : Le candidat doit décrire chaque étape avec précision. Les étapes typiques pourraient être :

- Ouvrir l'alimentation en eau.
- Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide.
- Vérifier l'étanchéité des raccordements (regarder s'il y a des fuites).

Il est essentiel d'expliquer pourquoi chaque étape est nécessaire et en quoi elle contribue à un dépannage réussi.

Question N°4 : Entretien oral /20pts

Le candidat doit répondre à plusieurs sous-questions concernant le dysfonctionnement et l'entretien.

4) Dysfonctionnement : ... (Le candidat doit décrire le problème constaté)

4.1) Entretien préventif : Le candidat doit citer des actions régulières à effectuer pour le bon entretien du groupe de sécurité.

4.2) Appareil à installer pour des pressions supérieures à 5 bars : Le candidat doit nommer le réducteur de pression ou un autre dispositif pertinent.

4.3) Cotes et poids du modèle de groupe de sécurité : Le candidat doit indiquer les valeurs D, E, F et le poids selon la documentation technique.

Question N°5 : Recherche d'informations /20pts

Il est demandé d'énoncer la chronologie des opérations pour la vidange du ballon d'eau chaude et l'entretien du groupe de sécurité.

Démarche : Le candidat doit utiliser la documentation technique pour exposer clairement les étapes.

Il peut s'agir de l'ouverture des vannes, de la purge des conduites, du nettoyage des filtres, etc.

Méthodologie et conseils

- Gérer son temps : Ne pas passer trop de temps sur une question, répartir le temps pour assurer de répondre à toutes les questions.
- Lire attentivement l'énoncé et toutes les sous-questions afin de bien comprendre ce qui est demandé.
- Utiliser des termes techniques appropriés pour montrer sa maîtrise du sujet.
- Être clair et concis dans les réponses, en évitant les approximations.
- Vérifier l'orthographe et la grammaire dans les réponses écrites pour une présentation soignée.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.